

durété du pouls, la chaleur de la peau, la réplétion des vaisseaux superficiels, de l'engourdissement général, de la céphalalgie, de l'inaptitude aux mouvements et aux travaux d'esprit, de l'obtusité des sens, des vertiges. Peu grave par lui-même, il est, quand il se prolonge, la source d'imminences morbides auxquelles on ne saurait attacher trop importance.

Il est à remarquer, et en cela l'observation clinique est en parfait accord avec l'expérimentation, que les symptômes de la pléthore acquièrent leur maximum au moment de la digestion. Cl. Bernard a reconnu en effet que, pendant cet acte physiologique, le système circulatoire éprouve une telle turgescence, que l'on peut considérer la masse sanguine comme double de ce qu'elle est quand l'animal est jeun (?). Décapitant deux chiens du même poids, l'un en pleine digestion, l'autre affamé, il a reconnu que le premier fournissait une quantité de sang beaucoup plus considérable que l'autre. (Cl. Bernard, *Leçons sur les prop. physiol. et les altérat. patholog. des liquides de l'économie*; Paris, 1859, p. 32 et 419.) Pour le dire en passant, ce fait explique pourquoi l'apoplexie se manifeste de préférence après les repas et au moment où cette pléthore digestive se produit. Les physiologistes réalisent chez les animaux tous les phénomènes de la pléthore générale, en injectant de l'eau dans les veines. Une quantité d'eau égale au tiers du poids de l'animal peut être poussée dans les vaisseaux sans production d'accidents; mais, quand on dépasse cette limite, les sécrétions se tarissent, sauf la sécrétion biliaire, des convulsions se produisent, et, si on arrive à injecter plus de la moitié du poids du corps, la mort survient invariablement. L'état d'extrême réplétion des vaisseaux, en les distendant outre mesure, gêne leur réaction élastique et contractile sur la colonne sanguine : d'où un obstacle dans la progression de celle-ci et cette tendance aux stagnations capillaires qui explique comment la pléthore dispose en même temps aux ruptures vasculaires, aux congestions et aux inflammations. Il ne faut pas, toutefois, méconnaître l'influence exercée sur les troubles fonctionnels par la dilution du sang ainsi mélangé d'eau. Les convulsions, en particulier, me paraissent dans ce cas dériver de cette *anémie avec augmentation du volume du sang*.

L'énumération des causes sous l'influence desquelles se produit la pléthore conduit naturellement à celle des indications thérapeutiques à remplir.

§ I. — Moyens médicamenteux

La saignée générale, quand les symptômes pléthoriques ne se localisent dans aucun appareil, est un moyen tout mécanique et

qui, par cela même, satisfait l'esprit. Quoi de plus naturel, en effet, que de tourner le robinet quand un vase déborde ? La saignée n'agit pas autrement dans la pléthore ; mais, évidemment avantageuse quand la turgescence s'est produite brusquement et qu'on a à redouter des accidents graves, elle ne doit jamais être considérée que comme un palliatif, dont il faut user avec une extrême discrétion. Le temps n'est pas éloigné de nous où l'on ouvrirait largement la veine pour la moindre pléthore accidentelle, et il n'est pas rare de rencontrer encore des sujets, d'un certain âge, dont les bras portent les traces de cette pratique intelligente et routinière ; aujourd'hui on tient le sang, et à bon droit, en plus grand respect (en trop grand respect, on peut le dire), et on ne saigne plus les pléthoriques qu'en cas d'urgence et pour pouvoir attendre les résultats d'une médication plus rationnelle, si tant est qu'on les saigne encore. Il y a plus, on a fait la remarque que l'organisme, quand les sujets sont, par ailleurs, dans des conditions de bien-être et de bonne nourriture, a une remarquable puissance pour réparer ces pertes sanguines intempestives, surtout si elles sont pratiquées régulièrement, et que les saignées de précaution peuvent ainsi devenir des causes très-réelles de pléthore.

Les saignées *blanches* ou humorales sont bien plus inoffensives et bien mieux adaptées à cet état. Les diurétiques, mais surtout les purgatifs, notamment les purgatifs hydragogues, suppléent avec d'autant plus d'avantage les saignées, qu'ils ne créent pas, comme elles, d'habitudes préjudiciables ; qu'ils diminuent la masse sanguine sans toucher à l'élément globulaire, et qu'enfin, joignant à leur effet de spoliation humorale une action dérivative ou fluxionnaire sur le système de la veine porte, ils conjurent, mieux que les saignées, le danger de voir l'état pléthorique amener vers les organes de la poitrine ou de la tête de redoutables congestions.

Si la pléthore a succédé à la suppression de flux normaux, du flux menstruel, par exemple, ou de flux accidentels, comme le flux hémorrhoidal, qui sont entrés, par l'habitude, dans le concert des actes indispensables à la santé, ou à une amputation ayant réduit notablement le poids des tissus à nourrir, il faut, bien entendu, s'attacher à rétablir l'équilibre par des moyens appropriés, tout en combattant par les saignées ou les évacuants les accidents de pléthore. Remarquons, à ce sujet, que la cessation des menstrues, soit après une première apparition vers la puberté, soit pendant la grossesse, soit à l'époque de la ménopause, détermine des symptômes de fausse pléthore qui donneraient le change à une observation inattentive ; la déglobulisation du sang, bien

plus qu'une vraie pléthore, préside presque toujours à la production de ces accidents, et l'on ne saurait, sans grave préjudice, leur opposer toujours une médication déplétive.

§ 2. — Régime antipléthorique

Quand il s'agit de combattre un état habituel de pléthore, ces moyens médicamenteux n'amèneraient aucun résultat durable, si on ne secondait leur action par l'institution d'une hygiène bien entendue. En elle, bien plus que dans les moyens pharmaceutiques, réside, il faut bien le dire, le traitement véritablement efficace de la pléthore. Les individus qui offrent cette disposition organique à l'exubérance sanguine ont une incroyable aptitude à utiliser les aliments qu'ils ingèrent, alors même que ceux-ci sont, par eux-mêmes, peu nutritifs; il faut donc régler leur alimentation en conséquence, lui donner pour base des viandes blanches, du poisson, des légumes; proscrire toute nourriture trop stimulante et trop réparatrice, et en même temps en réduire la quantité dans les strictes limites des besoins de la réparation organique; mais il convient de ne pas procéder brusquement dans cette réforme ni d'en exagérer la rigueur, sous peine de voir se produire cette pléthore particulière qui a été désignée sous le nom de *pléthore séreuse*, et dans laquelle l'exubérance de la masse sanguine cache une pauvreté très-réelle de ses éléments vivifiants, à savoir de la fibrine et des globules. « Lorsqu'on croit devoir modifier des habitudes alimentaires, parce qu'elles sont vicieuses par elles-mêmes ou parce qu'elles ne conviennent pas à l'état actuel des malades, avons-nous dit ailleurs, le bon sens indique qu'il ne faut pas conduire cette réforme avec une brusquerie intempestive, mais qu'il est utile, au contraire, d'y apporter d'autant plus de ménagements que ces habitudes sont plus invétérées. » C'est une loi généralement consentie.

« A cette cause, dit A. Paré, si nous voulons changer la manière de vivre accoutumée, qui est vicieuse et qui engendre mal ou l'entretient, peu à peu faut... » Celse avait exprimé la même idée : « *Ergò quum quis mutare volet quid, paulatim debet assuescere.* » C'est là, en effet, une règle de conduite dont on ne saurait s'écarter. (Voy. mon *Hyg. alim. des malades*, 2^{me} édition; Paris, 1866, p. 240.) Il ne s'agit pas seulement de diminuer les aliments, il convient également d'exagérer la dépense organique par la brièveté du sommeil, la marche, les exercices; et le sang, recevant moins d'un côté et dépensant davantage de l'au-

tre, ne tarde pas à rentrer dans ses conditions normales de composition et de quantité, et les symptômes de pléthore disparaissent.

Il serait superflu d'insister plus longuement sur ces considérations. Répétons seulement que l'*habitude pléthorique*, si elle est quelquefois le résultat d'une mauvaise direction de l'hygiène, a presque toujours ses racines dans une prédisposition organique, et qu'il faut s'attendre à la voir se manifester à tout moment, si l'on n'a soin de régler son genre de vie en vue de cette éventualité.

ARTICLE II. — POLYHÉMIE LOCALE OU CONGESTION

Le mot *congestion*, pris dans son sens étymologique (*congerere*, s'amasser), indique l'accumulation, dans un organe ou dans un tissu, d'une quantité anormale de sang ou d'un autre liquide; mais l'usage, grammairien impérieux, a limité ce mot aux seules congestions sanguines, et c'est la signification qu'on lui attribue généralement.

L'ancienne Ecole de Montpellier, par l'organe de Barthez, son représentant le plus illustre, a séparé la *fluxion* de la *congestion*. Pour elle, la *fluxion* est le mouvement qui porte le sang vers un organe, et la *congestion* en est le résultat; mais les définitions scolastiques perdent souvent de leur utilité, quand elles sont en désaccord avec l'usage, et celui-ci a consacré l'adoption du mot *congestion*. Nous l'emploierons donc d'une manière exclusive.

Il existe deux sortes de congestions : l'une *active* (c'est la fluxion telle que l'entendait Barthez), l'autre *mécanique*, ou *passive*. La première, essentiellement vitale dans son but et dans ses opérations, a pour type l'hyperhémie circulatoire qui se produit physiologiquement dans certains organes à tissu érectile; l'autre est le fait d'un obstacle à la circulation de retour, que cet obstacle dépende d'une compression d'un tronc veineux ou d'une paralysie des nerfs vaso-moteurs, frappant d'inertie les parois contractiles des capillaires et leur maintenant un calibre exagéré.

La congestion active, ou *fluxionnaire*, est appelée vers un organe de plusieurs façons :

- 1° Par une épine matérielle (abcès, tumeur, corps étranger, tubercule);
- 2° Par une habitude fluxionnaire;
- 3° Par la rupture brusque de l'équilibre circulatoire général;
- 4° Par une modification dynamique dans la vie de l'organe;
- 5° Par une modification matérielle de sa texture.